



## Pascal Béguin

Entretien<sup>©1</sup> avec Francis Six

(avril 2025)

---

**Pascal Béguin est professeur d'ergonomie à l'Institut d'études du travail de Lyon, Université Lumière Lyon II. Il a contribué à la création de la revue *Activités*. Il a développé de nombreuses collaborations internationales. Il est président d'un groupe scientifique et technique de l'IEA.**

### *Pascal Béguin – une traversée*

*C'est pour moi un grand plaisir de pouvoir écrire à propos de mon collègue et ami, Pascal Béguin. Nous nous connaissons depuis la fin des années 1980, et nous avons pu partager des moments très significatifs au Laboratoire d'Ergonomie et Neurosciences du Travail, dirigé par Alain Wisner, au CNAM à Paris. Bien qu'ayant des intérêts différents, nous avons pu y échanger des idées ainsi que des moments de célébration, comme c'était habituel au « labo ». Et depuis, nous avons gardé des contacts professionnels et amicaux, en se rapprochant et en se distanciant, selon le cours de nos vies.*

*Pascal a bâti une très belle traversée. Sa vie professionnelle est pour moi une construction d'actions de grande importance pour le développement de l'ergonomie, ainsi que pour la construction de chemins qui s'apparentent à une constante quête d'émancipation et de contribution pour un futur meilleur, pour lui, pour les siens et pour tous celles et ceux avec lesquelles il a travaillé. Sa contribution pour une société plus juste, plus égalitaire et soutenable saute aux yeux. Il suffit de regarder ce qu'il a fait et continue à faire ; en plus en lisant et appréciant son œuvre.*

*Au départ, Pascal travaillait à la chaîne. Comme pour beaucoup de travailleurs, les horizons étaient restreints ; empêché de développer des activités plus enrichissantes et porteuses d'avenir dans une profession donnée. Entre-temps, cette situation lui a permis d'apprendre beaucoup sur le travail, sur les possibilités du collectif et de la solidarité, sur l'endurance ;*

---

<sup>1</sup> Cet entretien est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Entretien de la SELF avec Pascal Béguin mené en avril 2025 par Francis Six.. Source : site de la SELF. Lien <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2025/07/beguin-pascal.pdf>

*même si cette forme d'organisation du travail a été bâtie pour assujettir les hommes et les femmes à un processus de contrainte physique, cognitive ; un processus d'appauvrissement de la subjectivité.*

*L'ouverture, la porte de sortie de cette situation contraignante a été possible par une double rencontre, la natation et son maître. Selon lui, un vrai maître qui crée des situations propices à l'apprentissage et qui n'enseignait pas, mais favorisait aux personnes la possibilité d'apprendre, en renforçant ses désirs pour maîtriser une certaine technique. Nager, à mon avis, c'est aussi se permettre de flotter, de perdre le pied et de glisser parmi une matière qui nous contient sans empêcher, et qui au contraire, peut nous soutenir. Béguin a bien profité de cette occasion, c'est une expérience qui lui a permis de faire de même, de devenir un enseignant-professeur qui a mis en perspective l'apprentissage au travers de la création de scénarios et de processus propices à de tels buts.*

*Sa traversée est balisée par un grand respect pour les gens qui travaillent, mais pas seulement. Ses préoccupations et, surtout ses actions, sont dirigées vers l'environnement, le territoire et, d'une façon plus ample, vers le monde. Son souci de participer aux différentes sortes d'activités associatives locales, régionales et internationales en sont la preuve. Sa contribution envers la production et la dissémination des connaissances est aussi très conséquente ; notons la publication de divers types d'articles, revues, chapitres ; la direction de thèses et d'autres sortes de travaux ; des programmes de recherche, entre autres.*

*De plus, il a trouvé des inspirations diverses qui ont marqué profondément sa pensée, et lui ont permis aussi un enrichissement personnel significatif. Pour citer seulement quelques-uns : Vigotsky, Morin, et surtout Alain Wisner. Sans oublier les collègues avec qui il a travaillé et avec lesquels il travaille, ensemble.*

*En parlant d'Alain Wisner, Pascal Béguin est un de ses héritiers ! Il a non seulement continué la grande bataille pour le respect au travail, le travail réel, mais il a aussi montré une grande ouverture envers les autres pays. Tout comme Wisner, il a développé un rapport très profond avec notre pays, le Brésil ; pays qui est devenu une sorte de deuxième patrie pour lui. Et nous y sommes là.*

*Merci Pascal pour tout ton travail, et pour l'amitié. Comme il est dit dans l'interview, le jour où tu prendras ta retraite, tu continueras cette belle traversée faite de beaucoup d'effort, de savoir et d'engagement.*

*Laerte Idal Sznelwar*

---

*FS : Bonjour Pascal. Tu es né dans le Nord, en 1960. Peux-tu nous parler de tes origines familiales et des années qui ont précédé ton entrée à l'université ?*

*PB : Bonjour Francis. Je suis né à Fourmies. Il s'agit d'une petite ville enclavée du département du Nord, qui occupe une place importante dans l'histoire ouvrière, du fait des événements du 1<sup>er</sup> mai 1891. Les ouvriers, c'est-à-dire des hommes mais aussi des femmes et des enfants, réclamaient alors une réduction de la journée de travail (8 heures de travail, 8 heures de sommeil, et 8 heures de « loisir »). Certain.e.s en sont mort.e.s. C'était une affaire d'émancipation du travail : il s'agissait de se libérer d'un travail oppressant par la réduction du temps de travail. Il faut discuter cette question de l'émancipation*

en ergonomie<sup>2</sup>. L'ergonomie est très ancrée dans un humanisme, indissociable de l'histoire ouvrière. Pourtant, nous y faisons très peu référence ...

Quoi qu'il en soit, l'histoire de Fourmies est assez douloureuse, car, à l'issue de ces événements, le patronat quittera la ville pour implanter les usines à Roubaix. Et Fourmies n'en finira plus de mourir. C'est une ville qu'on est heureux de quitter, ce que facilite la proximité avec la Belgique et rapidement le Luxembourg, l'Allemagne et les Pays-Bas. Cette configuration géographique a fait de moi un Européen de cœur. Mon histoire familiale n'échappe pas à ce contexte, même si la mémoire des ouvriers ne se confond pas avec l'histoire ouvrière.

*FS : Alain Wisner mentionnait régulièrement tes compétences en natation. Quel rôle cette discipline a-t-elle joué dans ton itinéraire professionnel ?*

PB : Je ne savais pas qu'Alain parlait de ça ... Ce qu'il me reste de la natation, c'est une rencontre avec un homme : Raymond Catteau. Celui-ci était directeur technique national, et avait développé une approche très originale de l'enseignement de la natation. Il s'agissait d'enseigner les quatre nages en 10 leçons sans jamais utiliser une bouée. Cela marchait très bien. Son approche, qu'il qualifiait de déviante, était principalement destinée aux enfants des écoles primaires. Elle était riche de références pédagogiques. Et elle était articulée à une certaine compréhension des activités sportives, inscrites dans l'éducation populaire. C'était épatant : ancrée politiquement et fondée intellectuellement. Ce double étayage marquait totalement son activité. Et j'en ai profité ! Raymond Catteau avait créé une formation continue destinée à la formation de cadres dans l'enseignement de la natation, et il m'avait proposé de la rejoindre. Cette sollicitation m'a permis de quitter avec bonheur l'emploi que j'occupais à l'époque – je travaillais à la chaîne –, pour m'inscrire dans une histoire intellectuelle socialement ancrée. Quel plaisir... Cette formation m'a aussi conduit à lire Wallon. Ce fut mon premier contact avec la psychologie.

En m'offrant la possibilité de quitter un lieu de travail délétère, la natation et Raymond Catteau avec elle m'ont offert une possibilité d'émancipation. Mais par le travail cette fois-ci.

*FS : Comment as-tu rencontré l'ergonomie ? Qu'attendais-tu du laboratoire d'ergonomie du CNAM ? Qu'y as-tu trouvé ?*

PB : Ma rencontre avec l'ergonomie s'ancre, d'une part, dans une expérience du travail que je viens d'évoquer : celle du travail à la chaîne que j'ai éprouvé à partir de l'âge de 16 ans, et d'autre part, dans les enseignements universitaires que j'avais commencé à suivre, sous l'impulsion de Raymond Catteau. Comme je n'étais pas titulaire du baccalauréat, j'ai passé l'examen spécial d'entrée à l'université (au CNAM, déjà), et je me suis retrouvé à l'université de Lille. Et ce sont les enseignements qu'Anne Lancry et toi-même m'avez dispensés au sein de l'UFR de psychologie de Lille III, ainsi que les enseignements d'Émile Pertuzon en physiologie du travail à Lille I, qui m'ont fait découvrir l'ergonomie. J'ai immédiatement adhéré. Et je me suis inscrit en DEA au CNAM. J'y ai trouvé trois choses.

D'abord, la même chose qu'avec la natation : un double ancrage théorique et politique. C'est un point essentiel. *Science avec conscience* pour reprendre la belle formule de Morin. Concernant le laboratoire d'ergonomie du CNAM, il me semble que cette conscience s'ancrait dans les jeunesses ouvrières chrétiennes, et dans la pensée de Simone Weil, philosophe de l'action mais aussi pédagogue de l'émancipation (on y revient...). Quoi qu'il en soit, cette double articulation était une condition pour moi sans laquelle je n'aurais jamais fait une thèse.

Le second point est la conception. Lorsque je suis arrivé au Cnam rue Gay Lussac, il m'a semblé que les questions de conception traversaient de part en part le « *labo* » comme nous disions improprement. Il y avait bien sûr le cours de François Daniellou sur la conduite de projet, mais la conception était très présente aussi chez Leonardo Pinsky ou chez Bernard Pavard (avec lequel j'ai fait mon DEA) pour ne citer qu'eux. Cette question ne me quittera plus, et j'y travaille encore ! De mon point de vue,

---

<sup>2</sup> Béguin, P. (2021). Emancipation and Work: An Outmoded Ambition? In *Activity Theories for Work Analysis and Design* (Béguin, P. Duarte, F. eds). IEA'21, Volume 1: Systems And Macroergonomics. Nancy L. Black · W. Patrick Neumann · Ian Noy (Editors). IEA 21 Vancouver. Lecture note in Networks and Systems. Springer Nature Switzerland . (ISBN 978-3-030-74601-8).pp 21-28. [https://doi.org/10.1007/978-3-030-74602-5\\_4](https://doi.org/10.1007/978-3-030-74602-5_4)

l'ergonomie n'a pas pour finalité de décrire les difficultés de ceux qui travaillent dans des environnements délétères. Cette description ne m'intéressait que très moyennement, j'en avais fait très jeune l'épreuve indicible. Je ne comprends l'ergonomie que comme une discipline d'action, dont la finalité est de changer le travail à la chaîne. C'est au titre de la conception de systèmes de travail qu'elle contribue aux sciences de la conception.

La troisième découverte fut le séminaire d'anthropotechnologie qui était organisé par Alain Wisner. Ce séminaire, durant lequel nous questionnions les voyages effectués par les usines (je fais ici référence au titre de son livre « *Quand voyagent les usines* »), était surtout une extraordinaire fenêtre ouverte sur le monde, en grande partie d'ailleurs parce qu'il était fréquenté par des étudiants étrangers. Ce fut pour moi un formidable moment intellectuel<sup>3</sup>, et aussi humain. Et j'en suis très profondément redevable à Alain.

*FS : Comment s'est déroulé ton travail de thèse (que tu as soutenue en 1994), sous la direction d'Alain Wisner, mais en compagnonnage avec Pierre Rabardel ? Quel éclairage y portais-tu sur les processus de conception ?*

PB : J'ai effectivement effectué ma thèse sous la direction d'Alain Wisner, et les questions de conception y étaient centrales. Ma thèse a été réalisée au sein d'une entreprise d'ingénierie industrielle du secteur manufacturier, à l'issue d'une grève avec occupation des locaux. Durant celle-ci, un "groupe de réflexion sur les outils de travail" (les systèmes de Conception Assistés par Ordinateur – CAO) avait été constitué par des dessinateurs et des projeteurs, rejoints par des ingénieurs. Cela ne s'était jamais vu dans le secteur ! L'entreprise avait donc sollicité une intervention à finalité diagnostique auprès de la chaire d'ergonomie. Les difficultés étaient d'autant plus incompréhensibles pour l'entreprise que les logiciels incriminés avaient été développés dans une de ses filiales, qui plus est par d'anciens concepteurs en ingénierie industrielle, reconvertis dans le génie logiciel. L'équipe d'intervention était composée de Jean Trotta, Pierre Rabardel, François Daniellou et moi-même.

Mais effectivement, c'est avec Pierre Rabardel que j'ai le plus étroitement travaillé. Pierre s'intéressait à l'école de psychologie soviétique, et en particulier à Vygotski. Or j'étais très intéressé par l'approche historico-culturelle de l'activité, que je connaissais déjà. J'avais, en effet, eu l'occasion de lire et de mobiliser les travaux d'Alexander Luria à l'occasion d'un certificat de maîtrise de psychologie que j'avais réalisé dans un centre de rééducation fonctionnelle quelques années auparavant. Ceci constituait d'ailleurs un point de dialogue avec Wisner, qui lui aussi s'intéressait à l'approche historico-culturelle.

Pour en revenir à ma thèse, je crois qu'il s'agissait du premier travail d'analyse ergonomique du travail de concepteurs, qui sont aussi des travailleurs. L'intervention montrera deux points principaux. Le premier est que, contrairement à ce qu'on croyait, la CAO ne remplaçait pas la planche à dessin. Elle était en réalité beaucoup moins opératoire, du fait de problèmes de taille des écrans et des tâches additionnelles de saisie et de manipulation des entités informatiques. En revanche, elle offrait des possibilités radicalement nouvelles par rapport au papier, du fait des possibilités de réutilisation des données saisies sur informatique. Ce qui était très significatif pour la conduite de projet, car cela permettait d'assurer une tâche très difficile : la cohérence des productions distribuées entre les concepteurs. Ainsi, les contraintes de la CAO faisaient que ces logiciels n'étaient pas de bons instruments pour réaliser les spécifications techniques (contrairement à ce que croyait la direction). Mais ils constituaient une solide ressource pour conduire le projet autrement (ce qu'ignorait la direction). Mais sous réserve que *la conception se continue dans l'usage*. C'était très empirique... Afin de faciliter la réutilisation de leurs fichiers, les projeteurs « craquaient » le code source des logiciels pour les modifier. Ils dérogeaient donc gravement à la règle.

L'enjeu de cette formule de *conception qui se continue dans l'usage* était d'ouvrir une réflexion relativement à la prescription auprès des concepteurs eux-mêmes. Car ce que les concepteurs montraient de leur activité en tant que travailleurs, et en particulier les transformations qu'ils faisaient de leurs propres instruments, ne valaient évidemment pas que pour eux seuls mais aussi pour l'ensemble des

---

<sup>3</sup> Béguin, P. (2020). Apports de l'anthropotechnologie à la conceptualisation du concept de développement en ergonomie. Dans *Combats du travail réel. Des legs d'Alain Wisner*. Benchekroun TH, Weill-Fassina, A. (eds). Octares, pp 139-148.

travailleurs. Et en l'occurrence, pour les destinataires des systèmes qu'ils concevaient. Il n'y a pas de modèle de l'Homme à deux vitesses. Au-delà, ma thèse me permettra bien sûr de mieux comprendre la réalité des activités de conception dans le contexte industriel.

*FS : Quels ont été les grands marqueurs de ton activité de maître de conférences au CNAM, de 1994 à 2005 ?*

PB : Tu as raison de dire « au CNAM ». Il faudrait parler des chaires d'ergonomie et de psychologie du travail du CNAM. Il faudrait aussi parler du laboratoire de l'EPHE. Mon attaché institutionnelle était à la chaire d'ergonomie, mais les frontières étaient très poreuses. Nous partagions les mêmes lieux de vie professionnelle.

Avant d'être Maître de Conférences (en 1995), j'avais été « moniteur » durant ma thèse, puis ATER durant un an. Le statut de moniteur imposait aux doctorants de faire des enseignements. J'ai donc commencé à enseigner au sein de la chaire d'ergonomie en 1991, principalement dans les TP B (la formation à l'apprentissage de la pratique de l'ergonomie par la pratique). J'ai ensuite assuré les enseignements sur l'intervention, puis sur la conduite de projet dans le diplôme d'ergonome et en DEA. Et j'y suis resté jusqu'en 2007. Car, bien qu'ayant été en délégation à l'INRA à partir de 2005, j'avais proposé de mettre en place un tuilage avec mes successeurs.

J'étais très attaché au CNAM en général du fait de l'inscription de cet établissement dans la promotion sociale (dont j'avais moi-même bénéficié). Ceci donnait évidemment un rythme tout à fait particulier à la fonction d'enseignement : les cours du soir après 18 h 00 ou le samedi matin. Mais surtout, les « auditeurs » (nous préférons ce terme à celui d'étudiants) étaient riches de leurs expériences. C'était très enrichissant. L'encadrement d'environ 120 interventions a été pour moi l'occasion de mieux comprendre l'ergonomie. Les questions parfois urgentes que rencontraient (et que me posaient) les auditeurs sur les liens entre ergonomie et conduite de projet ont été un moteur de mes interrogations. J'avais également créé des TP intitulés « *techniques et méthodes pour la conception* » qui m'avaient obligé à préciser ma pensée. Enfin, l'appropriation de mes quelques idées par les étudiants fut et reste une source d'enrichissement. On apprend beaucoup à enseigner, et je suis très redevable aux « étudiants ». L'enseignement est pour moi très complémentaire de l'activité de recherche. C'est d'ailleurs la principale raison qui me fera plus tard quitter l'INRA pour rejoindre Lyon 2.

D'autre part, j'avais le sentiment que se jouait au sein de la chaire d'ergonomie une articulation singulière entre la recherche, la formation et une inscription dans la cité. Ce n'était pas le seul endroit, bien sûr, mais c'était remarquable. Un dispositif tel que « *ergonome plein temps* », qui offrait chaque année une formation aux différentes centrales syndicales de l'époque, allait en fait bien au-delà de la formation. J'ai cherché à contribuer et à maintenir cet esprit au CNAM, et je continue à le faire à Lyon, dans des contextes qui ont évidemment changé.

*FS : Pourquoi as-tu contribué à la création de la revue Activités, en 2003, je crois ? Comment est-elle née ? Comment la vois-tu aujourd'hui ?*

PB : Le premier numéro a effectivement été publié en 2003, mais j'ai eu la charge de la direction de cette revue dès sa fondation en 2002, et jusqu'en 2013. En 1997, j'avais été élu au CA de la SELF. Et Luc Desnoyers, alors Président, m'avait sollicité à la fonction de secrétaire général. En 1999, l'excellente revue « *Performances Humaines et Techniques* » dirigée par Marie Christol a rencontré des difficultés. Avait alors émergé une inquiétude au sein du CA de la SELF. D'autant qu'il y avait trop peu de revues « scientifiques » (c'est-à-dire des revues reconnues par les instances de pilotage de l'ESR<sup>4</sup>, en particulier le CNU<sup>5</sup>). Le diagnostic était que le champ n'était pas complètement couvert. *Le Travail Humain* était à l'époque très orienté sur l'ingénierie cognitive, quant à *Pistes* il s'agissait d'une revue pluridisciplinaire sur la santé. J'ai donc porté un projet de création d'une nouvelle revue, brièvement au titre de mon mandat à la SELF, puis plus longuement en tant que directeur éditorial. En 2000 et 2001, Alexandre Morais et moi avons organisé un ensemble de réunions de plusieurs dizaines de collègues universitaires et non universitaires. Le projet qui en ressortait était de faire une revue de dialogues et

---

<sup>4</sup> Enseignement supérieur et recherche.

<sup>5</sup> Conseil national des universités.

d'échanges ouverts aux débats sociétaux sur le travail. Mais la question était de savoir s'il fallait faire une revue disponible en kiosque, ou une revue reconnue par les instances académiques. C'est le second choix qui a été retenu, en partie parce qu'une revue « grand public » demandait des moyens que nous n'avions pas. En revanche, une revue scientifique pouvait fonctionner via un modèle en *open access*. Alain Kerguelen jouera un rôle très important en assurant la faisabilité technique.

Mais nous étions alors des précurseurs, voire des francs-tireurs. Une anecdote à ce sujet : en 2002, j'avais fait une demande de soutien financier au ministère de la Recherche. On m'avait répondu qu'une telle aide serait conditionnée à la création d'un partenariat avec une université africaine. Le chargé du projet, que j'avais appelé pour mieux comprendre la réponse, m'avait doctement expliqué que *l'open access* était un marqueur de mauvaise qualité ! Cela n'avait aucun sens. Les choses ont profondément changé. Mais à tous les niveaux, la création de cette revue fut une lutte.

Aujourd'hui je ne suis plus dans l'équipe de direction, il m'est donc impossible de parler de cette revue de l'intérieur. *Activités* est reconnue dans les milieux académiques. Elle contribue donc au maintien de la discipline, et c'était son projet. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le titre d'ergonome requiert d'être titulaire d'un Master. Or, pour qu'il existe des masters où l'on enseigne l'ergonomie, il faut qu'il y ait des ergonomes recrutés pour l'enseigner. La revue *Activités* contribue à rendre possible ces recrutements, puisqu'un doctorant qui souhaite postuler un emploi universitaire doit rentrer dans un processus de qualification normé, où le nombre de publications est une condition. Se joue donc la reproduction de l'espèce. Cela étant dit, les exigences académiques sont lourdes de contraintes, et une publication « grand public » de bon niveau, centrée sur le travail, n'existe toujours pas. En attendant, je note que *Activités* valorise la publication de textes écrits par des non académiques (via par exemple la sollicitation de papiers étendus consécutifs aux congrès de la SELF). Et j'ajoute qu'une revue ne peut publier que les textes qu'on lui adresse. C'est donc très largement une aventure collective, dans laquelle les auteurs sont des acteurs.

*FS : En 2005, tu es nommé directeur de recherche à l'INRA. Sur quoi tes recherches ont-elles porté en milieu agricole ? Est-ce là que tu as commencé à nouer les questions d'ergonomie et de développement durable ?*

PB : Il faudrait discuter cette notion de développement durable. La question environnementale est importante. La réduction de la biodiversité aussi. Nous sommes face à un enjeu systémique, que décrit mieux la notion d'anthropocène. Mais utilisons cette formule de « développement durable » qui de mon point de vue reste utile car se pose la question d'un autre régime de développement.

J'ai été en délégation à l'INRA en 2005 et 2006, et j'ai candidaté au concours de directeur de recherche en 2007. Ma charge de directeur de recherche à l'INRA était liée à mon travail dans les sciences de la conception. Mais en tant qu'ergonome, j'étais évidemment soucieux d'y situer le travail des agriculteurs. À ce titre, j'ai découvert combien l'analyse ergonomique du travail véhicule implicitement un cadre issu des milieux industriels. On voit bien, en effet, les conditions d'analyse lorsque le cycle de travail est de l'ordre de la minute ou même de l'heure. Mais lorsqu'il s'agit d'un cycle de travail sur l'année, c'est une autre paire de manches.

La question du développement durable et de la production organique (le « bio ») n'était pas en odeur de sainteté à l'époque, du fait des débats qui animaient (et qui animent encore) le secteur agricole et de leur impact sur le ministère de l'Agriculture. On ne parlait donc pas encore d'agroécologie dans les schémas directeurs. Cependant les communautés de recherche étaient très conscientes de l'impact environnemental de l'agriculture. Nous savions en ergonomie que les agriculteurs sont exposés aux toxiques qu'ils épandent sur leurs champs (la création d'un domaine – l'ergotoxicologie – était d'ailleurs partie de là, sous l'impulsion de la thèse de Laerte Sznalwar). Et en posant les questions de la conception, et donc du changement, il était inévitable de rencontrer des agriculteurs très conscients des impasses du modèle productiviste. Ceux-ci cherchaient à travailler autrement. Du fait de son lien aux vivants (animaux et végétaux), mais aussi aux sols, aux eaux, etc., il est très clair que le secteur agricole est au front des questions de la durabilité environnementale. Pour autant, on ne prend pas suffisamment en compte la réalité du travail des agriculteurs. Les collectivités territoriales, les élus, les associations, les citoyens et aujourd'hui les chercheurs convergent pour demander plus de respect de l'environnement, ainsi que des produits et des environnements sains et durables. Mais c'est vers les activités productives

des agriculteurs que convergent finalement tous les discours, avec ce paradoxe lourd de risque : au fur à mesure que le nombre d'agriculteurs diminue, le nombre d'acteurs qui prescrivent ce qu'ils fabriquent augmente.

C'est donc effectivement à l'INRA que la question du développement durable va émerger dans mon travail. Ceci conduira entre autre à la thèse de Xavier Coquil, qui a documenté une douzaine d'exploitations agricoles en transition vers des modèles de polyculture élevage autonome sous l'angle des transformations du travail.

Mais ce sera en 2011, avec un projet de coopération scientifique franco-brésilien que les questions du développement durable arriveront au cœur de mon travail de recherche. Ce projet, titré « *Travail, innovation et développement durable* » a contribué à la réalisation de 6 thèses, soutenues entre 2015 et 2019. Renata Wey, qui est aujourd'hui professeure à l'université de Natal s'était intéressée à la durabilité du travail dans le secteur minier. Joan Bittencourt, professeur à Rio de Janeiro, a réalisé sa thèse, au CEA de Grenoble, sur l'usage des objets intermédiaires dans la construction de l'expérience. Victoria Lipovaya contribuera à la conception d'un restaurant scolaire valorisant la production biologique sur le campus de l'UFRJ<sup>6</sup>. Et enfin, Carolina do Carmo, qui est également professeure à l'UFRJ, et qui s'est intéressée à la « santé communautaire », à l'échelle territoriale des favelas de Rio. Deux autres thèses seront réalisées en cotutelle avec l'Université fédérale d'Amazonas (UFAM) : Janaína de Aguiar, qui travaillait sur la production du manioc en Amazonie et José Fernandez Barros, professeur à l'UFAM, qui s'intéressait à l'impact de la création des zones protégées sur le travail (en France et en Amazonie).

*FS : C'est pendant cette période que tu écris ton habilitation à diriger des recherches (HDR), que tu soutiendras en 2010. Elle s'intitule Conduite de projet et fabrication collective du travail : une approche développementale. Pourrais-tu en résumer les principaux messages ?*

PB : Mon HDR avait pour ambition de faire le bilan des activités de recherche que j'avais menées depuis ma thèse en 1994 jusqu'à mon arrivée à l'INRA en 2005-2007. J'en profite pour dire que sa rédaction a fait l'objet de nombreux échanges avec Valérie Pueyo ,à qui je suis très redevable, et avec Fernande Lamonde, dont je salue ici la mémoire.

Mon document d'HDR consolide une vision dans laquelle la conception, et plus particulièrement la conduite de projet, est appréhendée comme un processus dialogique d'apprentissages mutuels entre une diversité de mondes professionnels hétérogènes, dont ceux des concepteurs et des opérateurs.

La notion de *monde professionnel* (ainsi que l'architecture conceptuelle dans lequel elle s'inscrit : *version des mondes et mondes communs*) m'avait beaucoup occupé à partir de 1998. Et je dois ici évoquer les très riches dialogues avec Pierre Pastré. L'impulsion initiale de ce concept venait d'une insatisfaction sur la place donnée au travail au sein de l'approche instrumentale, et dont le point d'orgue était le concept de schème. Je ne trouvais pas cela suffisant. Il s'agissait pour moi d'inscrire la créativité dont font preuve les opérateurs dans quelque chose de plus large que des invariants opératoires. Un monde professionnel, ce sont des instruments, mais aussi des concepts et des valeurs qui s'articulent avec un objet (au sens des théories de l'activité) sur lequel on agit. Cette notion désigne en fait une micro-culture professionnelle qui est relativement stabilisée, et qu'un opérateur compétent emmène avec lui pour habiter une situation et la mettre en forme.

Quoi qu'il en soit, je n'abordais pas dans mon HDR les questions liées au développement durable, qui arrivaient seulement sur la table de travail. Dans le développement durable, l'objet du travail doit être totalement reconfiguré. De fait, il ne s'agit pas seulement de faire des apprentissages à l'intérieur d'un monde professionnel donné, il faut aussi, et peut-être surtout, remettre en mouvement le cadre à partir duquel on les réalise. La conception change alors d'objet : ce sont les mondes professionnels eux-mêmes qu'il faut réviser. Processus que je désigne aujourd'hui par la notion de *transition professionnelle*. Les transitions professionnelles sont des processus très difficiles et très déstabilisants pour les protagonistes, puisque l'enjeu est de redéfinir les domaines du faisable et du pensable. Dès lors, le projet ne peut pas du tout être conduit de la même manière. C'est dans ce contexte qu'avec Sarah Lizaldes-Alastuey, nous

---

<sup>6</sup> Université fédérale de Rio de Janeiro.

menons actuellement un projet pour l'ADEME, qui porte sur la conduite de projets territoriaux pour la transition.

Un des messages de tout cela est qu'on sous-estime beaucoup les efforts suscités lors du changement. Les décideurs veulent aller trop vite, n'outillent pas suffisamment les processus qu'ils impulsent et surtout ne savent pas conduire les projets qu'ils suscitent. On perd alors beaucoup d'énergie, quand il n'est pas fait le plus grand mal.

*FS : En 2012, tu deviens professeur à l'Université Lumière Lyon 2. Quel était à l'époque le contexte lyonnais ? Quelles histoires d'ergonomie t'y avaient précédé ? Comment l'équipe s'est-elle constituée ?*

PB : Irène Gaillard, Jean-Luc Minguy ou Dominique Cau-Bareille qui ont travaillé à Lyon 2, ainsi que Thierry Morlet et Valérie Pueyo qui y professent encore, seraient mieux placés que moi pour décrire le contexte antérieur à mon arrivée. Mais je vais essayer de répondre.

La création d'une filière d'ergonomie au sein de l'Institut d'Études du Travail de Lyon est ancienne. Elle date de la fin des années 80, et fut créée par Édouard Richard que je n'ai jamais rencontré. Cette filière était dynamique : il y avait un DU et un DESS, et une contribution à la formation des inspecteurs du travail inscrite dans un dialogue avec le droit. Mais pour des raisons que j'ignore, Richard jouissait d'une faible estime dans la communauté, qu'il ne fréquentait d'ailleurs pas. Ce qui fait que la filière était marginalisée. En 2001, Claude Germain avait pris sa succession. Il y avait alors deux DU, un DESS et même une MST. Mais la filière d'ergonomie ne passera pas le cap de la réforme LMD<sup>7</sup>. Seul un master de droit sera créé à l'IETL, et l'ergonomie y apparaîtra comme un parcours. C'est la configuration que j'ai trouvée. Elle était très insatisfaisante car nous délivrions un diplôme de droit à des étudiants dont la majorité n'avait pas suivi une seule heure de cours de droit ! L'essentiel des étudiants venaient en effet des DU, qui fonctionnaient très bien.

Claude Germain quittera la place en 2008, et son poste n'avait pas été rouvert au concours. Seules Valérie Pueyo et Dominique Cau Bareille restaient en poste. Et la question clairement posée au sein de l'université était de savoir s'il fallait mettre la filière en extinction, ou au contraire investir sur elle. C'est la seconde option qui a été retenue, sur la base d'un projet d'enseignement et de recherche bâti par Valérie Pueyo et moi-même. C'est en 2011 que sera réouvert un poste de professeur en ergonomie, sur lequel j'ai été recruté. Avec Valérie, nous créerons en 2013 un doctorat mention ergonomie. Celui-ci était adossé au projet France Brésil que j'ai évoqué ci-dessus. Et en profiteront rapidement les étudiants de la filière lyonnaise. Je pense en particulier à Leila Boudra, aujourd'hui MCF à Paris 8, qui posera la question des liens au territoire en s'intéressant à la gestion des déchets. Nous créerons ensuite (en 2015) une mention de master en ergonomie. Ceci n'a pas été simple. Le dossier a été évalué par un neuropsychologue et une psychosociologue, qui nous ont demandé quelle était la psychologie que nous allions faire. La réponse, bien sûr, était que nous ne faisons pas de psychologie ! Grâce au ferme soutien de la présidence, le master a néanmoins été créé. Mais pour deux ans seulement, avec une « évaluation à mi-parcours » qui fut positive, mais coûteuse en temps et en énergie. Nous avons également créé un parcours de diplôme d'ingénieur, en coopération avec une école de spécialité de l'École Centrale de Lyon et l'ESADSE, l'école de design de Saint-Etienne. Ce dynamisme a conduit à la création d'un poste en 2019. Mais Dominique Cau Bareille vient de partir en retraite. Et nous espérons que son poste sera ouvert l'an prochain, et surtout avant mon départ.

Au sujet de la création du master, je voudrais saluer le remarquable travail qui avait été fait par François Daniellou et Irène Gaillard au sein du CE2 : inscription de l'ergonomie dans la nomenclature des masters en 2013, et création d'un référentiel pour les masters. Sans cela, la mention d'ergonomie lyonnaise n'aurait jamais vu le jour.

*FS : Tu deviens donc responsable du Master mention « Ergonomie » de cette université. Quelle identité avez-vous souhaité lui donner ? Quels liens avez-vous construit avec les « professionnels » en ergonomie ? La survie des masters d'ergonomie au niveau national a connu plusieurs crises. Est-ce que c'était votre cas ?*

---

<sup>7</sup> Licence, master, doctorat.

PB : La mention du master n'a été créée que trois ans après mon arrivée, du fait des rythmes universitaires (les quinquennaux). Tes questions me conduisent à évoquer un peu plus la dynamique du site. Les questions du travail n'étaient pas du tout nouvelles au sein de Lyon 2. Outre la filière de droit de l'IETL, il faut également citer la sociologie du travail et l'économie du travail, qui sont des filières historiques de l'établissement. La création de la mention s'est adossée à ce ferment, que nous contribuons aujourd'hui à maintenir et à renouveler.

Dans ce cadre, nous avons également pu construire des partenariats structurés avec les entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ARA (le CEA, l'UIMM, etc.). Pour les professionnels en ergonomie, environ 30 % des enseignements sont réalisés par des non académiques. Robert Cottura, et surtout Thierry Morlet sont des compagnons de route, très impliqués dans la filière. Simultanément, un significatif travail d'adossement aux équipes de recherche du site a été mené. Mais rapidement, le CNRS a exigé que le laboratoire que nous avons rejoint devienne un laboratoire de sociologie. Les collègues n'ont pas eu l'indécence de nous demander quelle sociologie nous faisons... De ce fait, nous avons donc rejoint une autre UMR, clairement pluridisciplinaire cette fois-ci, et concernée par les enjeux environnementaux. Et nous y sommes toujours. Nous y développons des partenariats avec des collègues anthropologues. Ce qui m'a d'ailleurs conduit à encadrer deux thèses d'anthropologie : la thèse de Jeanne Robert, dans laquelle la constitution d'un milieu est appréhendée sous l'angle territorial, et la thèse de Constance Ruiz qui porte sur le travail des magiciens et sur la construction de leurs identités professionnelles. Cette question de l'identité professionnelle est importante : Djilali Boukari termine actuellement une thèse dans laquelle il montre le lien entre débats identitaires et santé lors de changements organisationnels

Nous entretenons également des liens avec des géographes, des urbanistes et surtout des architectes. La vie universitaire d'une petite discipline comme l'ergonomie n'est pas toujours simple. Pour survivre dans les milieux académiques, l'ergonomie doit trouver des espaces dans lesquels la pluridisciplinarité est considérée comme une richesse. Et cette interdisciplinarité peut être passionnante, si on réalise des projets ensemble.

Quant à l'orientation de la mention de master, ce n'est que depuis 2021 que nous avons souhaité l'afficher : « *Travail et Transition Écologique et Sociétale* ». Elle est adossée à notre activité de recherche, ainsi qu'à des partenariats associant des acteurs concernés (ADEME, métropole de Lyon, ANACT ...). Les questions de la transition ne sont pas exclusives, mais elles sont très présentes au sein du master. Ainsi et par exemple, des journées d'étude intitulées *travail et anthropocène* sont organisées tous les ans avec les étudiants. Elles sont ouvertes à tou.te.s, et tu es bienvenu, Francis ! Les journées de l'an dernier questionnaient « l'habitat durable », et Pierre Royon est en train de terminer une belle thèse sur l'impact de la transition écologique sur le travail des artisans du bâtiment, un secteur que tu connais bien ! Un axe de recherche sur l'urbain a même été ouvert au sein de l'équipe. Il est porté par Valérie au sein d'un PEPR<sup>8</sup>. Y contribuent (pour l'ergonomie) Carole Baudin, ainsi que Delphine Béal qui fait une thèse avec Valérie sur l'urbain transitoire. Et il faut souligner que la transformation sociétale des territoires ne s'effectue pas sans interrogations sur les dynamiques institutionnelles, objet de la thèse que fait Brian Delmas également sous la direction de Valérie.

Concernant les crises, je ne sais pas précisément ce que tu évoques. Le maintien, et parfois la défense d'un master est une tâche quasi quotidienne, qui connaît des crises lors des évaluations. Rien n'est jamais acquis. Comme beaucoup, je suis inquiet de voir la trajectoire des milieux universitaires dans le cadre de ce qu'on désigne parfois, non sans cynisme, « l'économie de l'intelligence ». Mon inquiétude n'est pas seulement le désengagement de l'État dans le système universitaire, mais aussi ses nombreuses conséquences dont les pratiques gestionnaires que les universités sont, bon gré mal gré, conduites à mettre en œuvre. Ceci génère de nombreux glissements de tâches des « services support » vers les enseignants. Et ce n'est pas durable, car cette charge entre en contradiction avec l'enseignement et la recherche. La seule solution que j'entrevois est de répartir la charge de travail de cette gestion au sein d'équipes importantes. Mais l'ergonomie étant une petite discipline, une mention ne peut être portée que par de petites équipes. La charge est donc très lourde. À Lyon, nous l'acceptons car nous pensons que

---

<sup>8</sup> Programmes et équipements prioritaires de recherche.

l'existence de mentions en ergonomie est une nécessité pour la discipline. Il n'y en a que 6 en France, c'est très peu ... Mais peut-être faudra-t-il entrer dans une dynamique collective de site où l'ergonomie ne sera plus qu'un parcours au sein d'un gros master pluridisciplinaire. Nous y gagnerions indubitablement en confort !

*FS : Tu as développé de nombreux contacts internationaux, et séjourné dans des équipes de recherche en Finlande, en Australie, au Chili et au Brésil. Peux-tu nous en parler, en particulier de tes échanges scientifiques et doctoraux avec le Brésil ?*

PB : J'ai aussi séjourné en Irlande et au Danemark. Entretenir des dialogues structurés avec des collègues étrangers est une nécessité des activités universitaires. Mais j'ai pris beaucoup de plaisir à inscrire une partie de ma carrière dans des collaborations variées avec des collègues d'institutions étrangères. J'ai vécu cette ouverture internationale comme un privilège offert par ce métier. C'est d'ailleurs une des raisons qui m'avaient conduit à faire le choix d'une carrière universitaire.

Concernant le Brésil, c'est un peu différent : il s'agit d'un héritage wisnerien. J'étais en DEA avec Francisco Lima, j'ai partagé mon premier bureau au CNAM avec Laerte Szelwar, où nous fûmes rapidement rejoints par Francisco Duarte ... Il faudrait aussi citer Julia Abrahão et Ada Assunção qui étaient à l'EPHE. Nous avons beaucoup fait pour maintenir et renouveler les liens. Les cotutelles que j'ai encadrées avec Francisco Duarte sont au nombre de six. En plus des quatre cotutelles que nous avons réalisées dans le projet CAPES COFECUB évoqué ci-dessus, je voudrai aussi saluer le travail de thèse de Barbara Oggioni qui s'est intéressée aux liens entre simulation et participation, et celle de Mateus Abracado qui appréhende l'activité de conception comme un bricolage. Le nombre d'invitations réciproques, de papiers écrits ensemble, de séminaires que nous avons organisés (en présentiel ou en visio), de voyages professionnels que nous avons faits, en France et en Europe, d'une part, et dans tout le Brésil, d'autre part, est incalculable ! Si bien que le Brésil est un peu mon second pays. Nous cherchons d'ailleurs à maintenir ce lien au bénéfice de nos étudiants. Au point que le risque est que tout ceci soit interprété comme du copinage. Ce serait très injuste.

Nous n'avons jamais fait de tourisme universitaire. En revanche, ce sont effectivement des copains au sens étymologique du terme : nous partageons le pain. Je ne connais pas de partenariats internationaux féconds sans liens de vie, surtout si l'on considère la recherche comme une aventure intellectuelle. Car le voyage ne connaît pas les horaires de travail, et la vie s'immisce. Il me semble que construire des partenariats internationaux solides requiert inévitablement cette épaisseur. À défaut, des activités telles que les codirections de thèse deviennent très périlleuses car on ne se comprendrait pas.

*FS : Tu es président du groupe scientifique et technique (TC) de l'IEA Activity Theory for Work Analysis and Design (ATWAD). Que s'y joue-t-il ?*

PB : J'ai fondé le Technical Committee ATWAD avec Michel Neboit, en 2005. Laerte Szelwar et Francisco Duarte ont également contribué à sa direction. Depuis 2024, ce TC est dirigé par Leila Boudra et Raoni Rocha Simoes (qui est professeur à Ouro Preto au Brésil). Il faut rappeler que les TCs (qui s'appelaient à l'époque de la création d'ATWAD des *Scientific & Technical Committees* comme tu le soulignes), sont les forces vives des congrès. Ce sont eux qui évaluent les publications et qui organisent les congrès de l'IEA en axes structurés d'échanges scientifiques.

ATWAD a été créé du fait de la spécificité épistémologique de l'ergonomie de l'activité, l'Humain y étant appréhendé comme un acteur et non comme un facteur. Une grande partie de l'ergonomie porte, en effet, sur ce qu'il convient d'appeler « *les conditions limites* ». L'ergonomie de l'activité se démarque de cette orientation, en ce qu'elle pose les questions du travail et de la santé de manière beaucoup plus large. ATWAD est à cet égard très proche d'un autre TC, le Technical Committee *Organizational design and management* (ODAM), qui est lui aussi fondé sur des dimensions épistémologiques. D'ailleurs, nous avons plusieurs fois organisé des symposiums conjoints, et les échanges ont toujours été très riches. Les autres TCs sont soit centrés sur des classes de situation (le travail à l'hôpital, par exemple), soit sur des classes de problème (les TMS, par exemple).

Le premier enjeu de cette création était que l'ergonomie de l'activité soit mieux traitée lors des expertises. Cela n'avait pas toujours été le cas. On peut penser que ceci est moins nécessaire aujourd'hui qu'hier, si j'en juge par la diversité des TC dans lesquels les collègues s'inscrivent, mais je crois que

cela tient au fait que la France est aujourd'hui remarquablement dynamique dans la direction des TC de l'IEA.

Au-delà de cette fonction liminaire, le TC ATWAD a aussi permis de faire vivre cette orientation épistémologique à l'échelle des sociétés mondiales qui sont fédérées au sein de l'IEA. Et ceci bien au-delà de la France et du Brésil (qui y sont les plus gros contributeurs). Les collègues des Nordic Countries et de l'Amérique Latine hispanophone (Colombie, Argentine, Chili...) sont des contributeurs importants. Des collègues anglais, canadiens ou russes y contribuent également. D'ailleurs, je note que le TC ATWAD est l'un des TC les plus contributeurs des congrès de l'IEA (il s'agissait même du plus gros contributeur du congrès de Vancouver, et de loin).

*FS : Comment définirais-tu tes grands axes actuels de recherche ? L'évolution de tes ancrages théoriques ? Tes principales collaborations ? Tes projets ?*

PB : J'ai déjà indiqué ci-dessus que, depuis le début de ma carrière, j'appréhende l'ergonomie comme une science de la conception des systèmes de travail. Parler de conduite de projet, c'est pour moi revendiquer cette épistémologie actionniste. Et je ne vois pas de meilleure manière de fonder la discipline d'action qu'est l'ergonomie. Mais je sais que cette orientation n'est pas partagée. Deux raisons rendent cette acception discutable. La première est régionale. La France est un des seuls pays industrialisés dans lesquels il n'existe pas de société savante regroupant les sciences de la conception. Ceci marque les milieux académiques. Le Brésil, où l'ergonomie s'est développée au sein des sciences pour l'ingénieur (et non au sein des sciences humaines et sociales comme en France), est beaucoup moins encombré que nous sur ce point. La seconde raison est que la notion de conduite de projet est polluée par le *management par projet*. Malgré la proximité lexicale, le management par projet est une approche qui n'a absolument rien à voir avec la conception : il s'agit de management comme le nom l'indique clairement, et qui est de plus clairement d'orientation financiarisée. Ceci n'a donc rien à voir avec cela ! En tout cas, face aux enjeux de la transition écologique, cette orientation sur la conception est plus que jamais utile. Je suis atterré de constater combien il est difficile de mener ces projets, et de voir combien les protagonistes sont démunis. La bonne volonté ne suffit pas. Notons enfin que cet ancrage aux sciences de la conception véhicule ses propres références théoriques. Citons Enzo Manzini ou Terry Irwin.

Si la conception reste donc pour moi un cap, mes ancrages théoriques pour penser le travail ont en revanche évolués. Mon principal cadre de référence a longtemps été la théorie de l'activité. Les travaux menés avec Rabardel, les dialogues avec Wisner, les échanges avec Susan Bodker à l'université d'Aarhus, avec Liam Bannon à Limerick et avec Yrjö Engeström et les collègues du CATDWR à Helsinki y ont beaucoup contribué. Il s'agit d'un courant extrêmement important. Mais mon travail s'ancre aujourd'hui davantage dans le pragmatisme américain, et en particulier dans les orientations de John Dewey. Ce n'est pas complètement nouveau (je l'avais déjà mobilisé dans mon HDR, au sujet de la notion d'expérience). Mais le schéma moyen-fin me semble incontournable. Ceci étant dit, il y a des points fixes. Je dois évoquer l'œuvre de Georges Canguilhem, et la notion d'enracinement de Simone Weil qui est très en écho avec le travail de Hartmut Rosa. En te répondant, Francis, je me rends compte qu'il s'agit d'un patchwork. Quel rapport y a-t-il entre Vygotski et Rosa ? Mon excuse est que, en tant qu'ergonome engagé dans des travaux qui se situent à l'interface sciences-société, je considère les concepts comme des ressources qui s'inscrivent dans des fins. D'ailleurs, je ne crois pas à la possibilité de systèmes conceptuels définitifs. Je revendique donc un certain « *anarchisme conceptuel* » pour le dire à la manière de Wisner. Et j'ajoute que celui-ci présente des avantages, car il me permet de regarder avec intérêt d'autres voies que celle que je poursuis. À condition, bien sûr, que j'en partage les finalités.

Mais c'est le cadre à l'intérieur duquel tout cela s'inscrit qui s'est le plus transformé. Alors que je m'intéressais initialement à la question de la conception des instruments techniques, mes travaux sont aujourd'hui centralement orientés sur le développement durable et les transitions professionnelles. Je suis persuadé que les questions relatives au travail sont trop peu posées face aux questions systémiques de l'anthropocène. Quasiment tous les efforts de datation de l'impact de l'Humain sur le système Terre prennent pour référence des faits relatifs à ce que nous appelons à Lyon « les régimes de travail » : de l'apparition de l'agriculture jusqu'à la révolution industrielle. Nous, ergonomes, avons une responsabilité particulière dans la création (la conception) de régimes de travail plus respectueux du

vivant : de l'humain... et des abeilles. Face à une autre trajectoire que j'appelle de mes vœux, les questions relatives au travailler constituent des verrous. Non pas du fait d'une prétendue résistance au changement, mais parce que l'épaisseur des changements requis est méconnue, voire niée. Alors qu'il faudrait que l'activité humaine soit engagée comme une ressource. Sur la question des liens entre travail et développement durable, il me faudrait citer Dominique Peccoud. Mais les références sont ici plus diffuses, car c'est à nous ergonomes d'écrire cette articulation<sup>9</sup>.

*FS : Tu as été membre du conseil d'administration de la SELF, et tu es très assidu à ses congrès. Quels sont selon toi les grands enjeux pour la SELF aujourd'hui ?*

PB : La SELF est confrontée à deux enjeux : les évolutions de la discipline dans le contexte des enjeux sociétaux actuels, d'une part ; et ses forces vives, d'autre part. La question est de savoir comment elle prend ces deux questions en charge, en tant que « société savante ».

Comme je viens de le souligner, je considère que le développement durable est un enjeu de société majeur, qui désigne un horizon au-delà des soubresauts actuels d'un monde qui se débat. Il faut discuter la manière dont cette question nous impacte. À mon avis, l'échelle territoriale est centrale. L'articulation entre production et consommation y est questionnée. Les enjeux institutionnels sont essentiels, au-delà des questions matérielles de la conception des artefacts et de l'innovation technologique descendante, plus habituelles en ergonomie. Ceci nous impose de réviser notre système notionnel. Et surtout de réaffirmer notre ambition. Comme l'argumente Valérie Pueyo dans son HDR, il s'agit moins de réguler des systèmes de travail sans issue que de développer des alternatives viables et concrètes, sans abandonner la question de « la santé ». Ceci nous amène loin de l'appareil normatif de la prévention, car celui-ci est par essence régulationniste comme Alexis Chambel l'a montré dans sa thèse. Nous devons aussi réviser nos accords traditionnels : les géographes, les écologues ou les politistes sont de nouveaux interlocuteurs, tandis que les collectivités territoriales deviennent nos partenaires.

Le point le plus structurant est qu'il faut sortir de l'entité économique qu'est l'entreprise, pour explorer d'autres horizons : l'urbain, les bassins de vie, les territoires de projet... Le mouvement est considérable car, d'une certaine manière, nous devons nous extraire du taylorisme qui constitue en fait notre zone de confort. Nous sommes nous-mêmes en transition.

Je sais qu'un tel changement n'est pas aisé. Il est toujours risqué de changer. Une question est de savoir s'il existe un marché. Mais je voudrais souligner que le marché de l'ergonomie n'existait que très faiblement dans les années 70. Il a été créé grâce à une certaine articulation entre la recherche, la formation, et l'arrivée sur ce marché de praticiens compétents capables de promouvoir l'ambition, et surtout fédérés au sein de la SELF. Une société savante a donc un rôle très important à jouer.

D'autre part, je viens de dire que nous devons réviser nos alliances et nos partenariats extérieurs à la discipline. Mais je note aussi qu'en interne, la communauté s'est enrichie de nombreuses associations. C'est un signe de son déploiement. Mais le risque est que ceci conduise à un émiettement, voire à des identités qui s'ignorent ou pire, se perçoivent comme concurrentes. Ce serait alors un émiettement très préjudiciable.

*FS : Quelles perspectives et quel type d'activité(s) envisages-tu à l'arrêt de ta carrière professionnelle ?*

PB : La retraite signe la fin du salariat, mais le travail et la vie ne s'y réduisent pas<sup>10</sup>. C'est d'autant plus vrai pour un universitaire : je disais que la recherche est une aventure intellectuelle, et ce n'est certainement pas l'âge légal de départ en retraite qui peut arrêter le voyage. J'attends avec impatience de pouvoir réfléchir plus sereinement avec Blandine Passemard, qui pose la question du rôle des CUMAs<sup>11</sup> (et donc de dynamiques collectives) dans la résilience des agriculteurs face au stress hydrique, Eva Goulois qui s'intéresse aux « espaces tiers d'enseignement » dans le supérieur (les fablab, par exemple, qui fleurissent de partout) et à leur rôle à l'interface sciences-société, Claire Guyot dont le

<sup>9</sup> Béguin, V., Pueyo, V. (2023). *Le travail : verrou, ressource et perspective des transitions écologiques et sociétales*. 57<sup>e</sup> Congrès de la SELF. 18-20 octobre 2023. *Pour une écologie humaine*, Saint-Denis de la Réunion.

<sup>10</sup> Béguin, P. (2023). La retraite, le travail et la vie. *Le Droit Ouvrier*. Numéro spécial 901-902 sur la réforme des retraites. ISSN ; 0222-4194

<sup>11</sup> Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole.

travail porte sur la place du travail dans les dynamiques sociétales des fermes partagées, et Ricardo Silvera qui s'intéresse à des conduites de projets territoriaux, ancrés dans le mouvement des sans-terre au Brésil. Comme tu le vois Francis, je compte donc voyager en très bonne compagnie.

*FS :. Merci beaucoup, Pascal.*